

Responsable UE
Charlotte Derclaye

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Dominique Mangon

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
4 crédits • 80 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**HISTOIRE ET ACTUALITE DES ARTS - GENERALE**, l'étudiant est capable de :

- Relier des connaissances et des ressources propres à sa discipline par l'analyse de productions contextualisées
- Situer des productions artistiques liées ou non à sa discipline de manière à faire sens et à créer du lien entre les connaissances acquises
- Développer une réflexion critique sur des productions artistiques élargies ou liées à sa discipline à l'aide des connaissances acquises durant son cursus

Au terme du cours d'**ACTUALITES CULTURELLES - GENERALES**, l'étudiant est capable de :

- Réaliser un travail de recherche dans le domaine de l'actualité culturelle élargie et/ou propre à la discipline choisie par l'étudiant, en développant une réflexion critique et approfondie
- Témoigner de sa connaissance du champ culturel contemporain par la mise en relation et la confrontation des œuvres et des pratiques entre elles, et plus spécifiquement dans leurs relations avec le champ du design
- Opérer une lecture esthétique et critique d'une production culturelle en la contextualisant et en maîtrisant les codes
- Relater une expérience culturelle au moyen des termes appropriés après une analyse fouillée, documentée et raisonnée et en la mettant en perspective
- Faire la preuve de contacts nourris avec des acteurs culturels, notamment par des recherches approfondies et/ou des expériences originales sur le terrain

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C3 C4 C7 de notre référentiel interne.